

- Mai 2018

Analyse de la compétitivité du marché euro-méditerranéen des filières pêche-nectarine en 2016

Pays suivis : Espagne, France, Grèce, Italie, Turquie

Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observation et d'analyse mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- L'environnement pédologique, climatique et pathogène
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

La comparaison au sein de la filière s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting. L'analyse est

éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, notamment en comité de pilotage de l'étude.

Classement final des filières nationales pour la pêche – nectarine en 2016 (sur 1000 points)



L'Espagne toujours en position de leader

S'imposant en tête du classement depuis 2011, l'Espagne assoit encore cette année sa position de leader incontesté, et creuse l'écart avec ses challengers, en améliorant de 50 points son score de 2015.

Le pays se démarque en tous points : la production espagnole a dépassé la production italienne cette année en augmentant sa surface de vergers et en gardant un niveau de rendement tout à fait acceptable. De plus, le pays bénéficie d'un coût de main-d'œuvre avantageux, ce qui lui permet de proposer un fruit au prix compétitif à l'export.

L'Espagne investit également dans ses variétés de pêches-nectarines afin de pouvoir proposer une large gamme de choix à ses clients, de l'entrée de gamme jusqu'au haut de gamme.

La pêche plate est une illustration du succès de la R&D espagnole, qui en a fait son fer-de-lance dans les régions de production historique. Elle est en passe de s'exporter en Chine, où le succès est attendu. Les pêches-nectarines espagnoles sont omniprésentes sur les principaux marchés importateurs (Allemagne, France, Royaume-Uni) où elle distance ses concurrents.

Enfin, malgré des ressources en eau limitée, et des problèmes de salinité, la production espagnole s'est adaptée et réussit chaque année à proposer une production massive sur les différents marchés.

L'Italie protège sa seconde place

Si la production espagnole a maintenant dépassé la production italienne, l'Italie reste néanmoins le plus gros producteur pour le marché du frais (1 187 000 tonnes en 2016). Ses surfaces sont stabilisées ainsi que ses rendements. Les nectarines sont majoritairement représentées dans les vergers italiens et la consommation de pêche-nectarine est réalisée principalement en frais. Toutefois, l'essentiel des produits proposés à la consommation se positionnent sur l'entrée de gamme.

Le pays garde 80 % de sa production pour la consommation de son marché intérieur. Les Italiens sont en effet les consommateurs les plus friands de pêche-nectarine parmi les pays suivis dans la veille, avec 17,1 kg/habitant consommés en 2016.

On observe une nette tendance à la baisse des exportations, tandis que les importations ne cessent d'augmenter (+ 82 % depuis 2012). La balance commerciale italienne s'est donc progressivement dégradée, même si elle reste toujours excédentaire (- 51 % depuis 2007).

Cette année encore, la croissance du PIB italien est positive, mais la situation macro-économique du pays est toujours compliquée.

La France sur la troisième marche du podium

Montée sur la troisième place du podium en 2013, la France maintient sa position cette année encore. Le déclin de la production et des surfaces ainsi que

la détérioration du rendement de pêche-nectarine est incontestable. En 2016, la production a diminué de 5 %, et les surfaces de 4 %. Malgré cela, le rendement français (22,03 tonnes/ha) est le meilleur parmi les pays suivis dans la veille, et ce depuis des années.

Le coût élevé de la main d'œuvre (36,30 €/heure) apparaît comme un facteur négatif pour la compétitivité, mais la production française s'est adaptée et propose une offre moyenne et haut de gamme, en accord avec ces contraintes économiques sous-jacentes.

Parallèlement, la recherche française autour de la pêche-nectarine est relativement dynamique et propose de nouvelles variétés dans le but de diversifier l'offre mise sur le marché. Enfin, il faut noter que la production française de pêche-nectarine se spécialise dans l'agriculture biologique (6,4 % de la production en 2016), en comparaison de ses voisins qui ne dépassent pas les 3,5 %.

Afin de satisfaire la demande locale et au vu du volume de production qui décroît d'année en année, la France est contrainte d'importer une partie des pêches consommées dans le pays. Son principal partenaire commercial est l'Espagne, qui s'est imposé comme l'acteur incontournable de la pêche-nectarine sur les marchés des pays limitrophes. De tous les pays suivis, seule la France a une balance commerciale déficitaire, qui se dégrade d'année en année depuis 2012.

La Grèce au pied du podium

Si les surfaces et la production des vergers de pêches-nectarines grecques se stabilisent en 2016, le rendement continue cependant de baisser. Avec 12,23 tonnes/ha produits en 2016, la Grèce a le rendement le plus bas des pays suivis. La production est en effet très dépendante des aléas climatiques.

La production nationale est toujours dominée par la pavie (51,7 %) qui est principalement destinée à la conserverie. L'essentiel de la production en frais est exporté. L'offre grecque se compose principalement de produits d'entrée de gamme (90,5 %) et s'exporte à moindre coût (0,50 €/kg).

En effet, le coût de main d'œuvre y est peu élevé, mais la Grèce possède la moins bonne productivité

à l'hectare (850 h/ha), essentiellement en raison d'un faible équipement technique des vergers.

Les volumes exportés ont augmenté en 2016 (+ 14 %) quand dans le même temps les volumes importés ont diminué (- 26 %). La balance commerciale grecque est donc plus largement bénéficiaire en 2016 qu'en 2015 (+ 17 %). La croissance du PIB grec n'est certes pas négative en 2016, comme elle a pu l'être en 2015, mais elle est tout de même proche de 0 (- 0,1 %). La situation économique du pays n'est plus aussi compliquée qu'elle a pu l'être, mais elle reste relativement terne.

La Turquie en dernière position

Bien que dernière du classement 2016, la Turquie affiche des résultats plutôt satisfaisants ainsi qu'un réel dynamisme, qui augure une probable montée dans le classement à l'avenir.

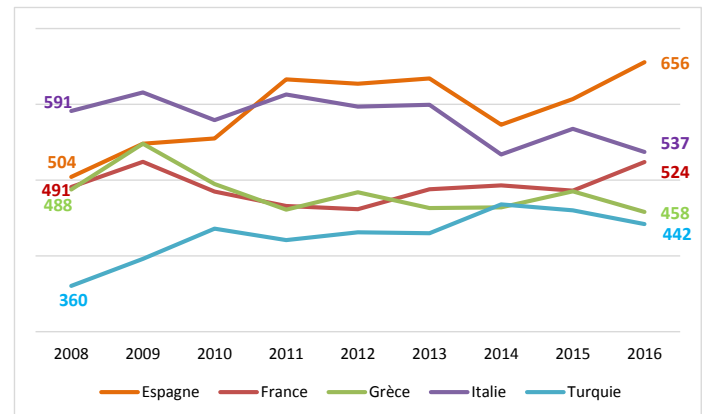
Les surfaces (+ 2 %), le rendement annuel (+ 3 %) ainsi que la production (+ 5 %) sont en augmentation et ont permis de produire 674 000 tonnes de pêche-nectarine en 2016. Les conditions d'exploitations dans les vergers sont relativement avantageuses pour les producteurs : la main d'œuvre est peu onéreuse et le climat est relativement favorable. En revanche, il faut encore aujourd'hui 800 heures/ha de travail, soit le plus grand nombre d'heures de travail après la Grèce. Les conditions techniques ne sont pas encore très développées : seulement 25 % des surfaces sont irriguées.

La Turquie propose en majorité des pêcheurs (72,5 % de la production) et à 91 % de l'entrée de gamme.

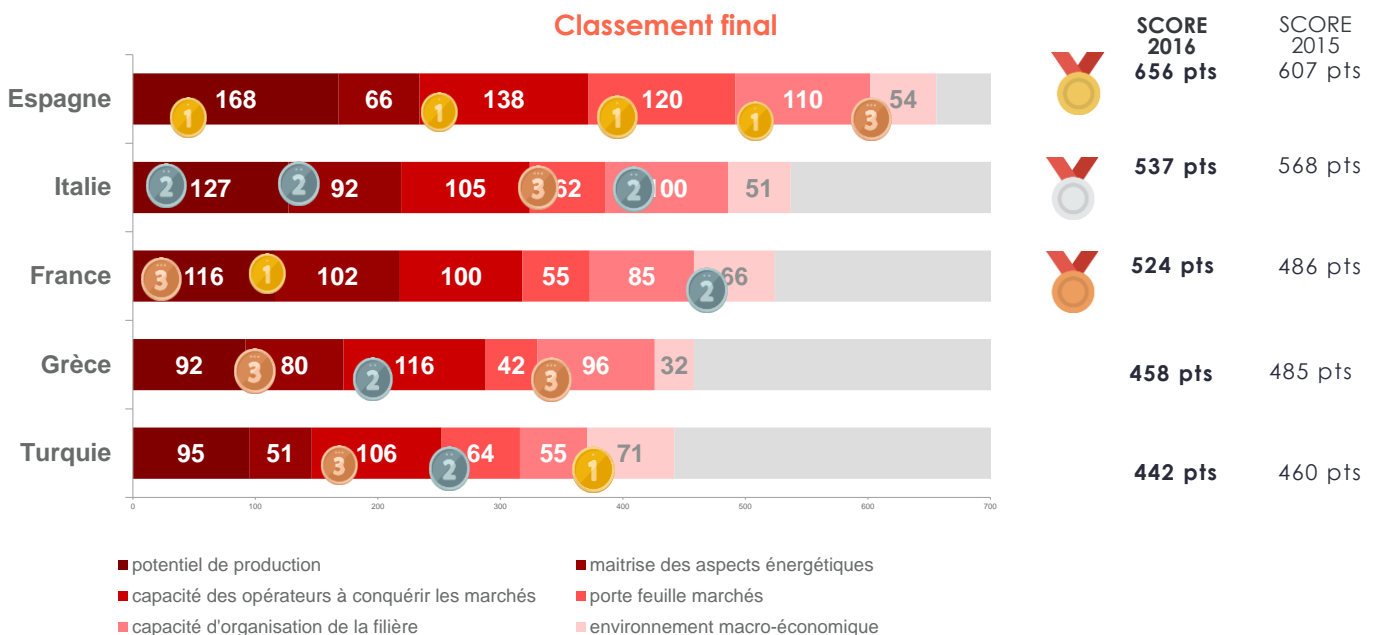
Les pêches-nectarines turques s'exportent à un prix très faible (5,10 €/heure), mais la majorité de la production est destinée à la consommation nationale (seuls 10 % sont exportés).

La balance commerciale se dégrade (- 33 %) en raison de la baisse des exportations. Le gouvernement turc protège son marché par le biais de barrières douanières et de réglementations non tarifaires. Cependant, la récente dépréciation de la livre turque risque de perturber le cours des échanges et de renforcer la balance commerciale turque.

Historique des scores par pays depuis 2008



Classement final



Analyse des forces et des faiblesses du podium final

FRANCE

- Prédominance du frais (94,7 %) / Transformé
- Filière très organisée en OP
- Segment haut de gamme bien représenté

Mais...

- Superficie du verger français de pêchers en baisse
- Augmentation du prix moyen à l'export
- Réglementation phytosanitaire stricte

ESPAGNE

- Surface de vergers en progression
- Niveau élevé de production en volume
- Leader des exportations

Mais...

- Pression de l'agriculture sur les ressources en eau
- Faible potentiel de développement de la consommation intérieure



ITALIE

- Producteur européen leader en pêche nectarine
- Réglementation phytosanitaire assez souple
- Marché intérieur à fort potentiel

Mais...

- Perte de parts de marché à l'export vers le Royaume-Uni et l'Allemagne
- Baisse de la consommation nationale

Ont contribué à ce numéro : unité filières spécialisées/service Analyse économique des filières